

du mercredi 28 septembre 2022 à 18h30

à la salle André FONTENEAU
85110 SAINT VINCENT STERLANGES

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 juin 2022
2. Décisions prises par la Présidente suite aux délégations données par le Conseil communautaire
3. Compte-rendu des travaux du Bureau communautaire

Finances et Ressources Humaines

4. Budget Annexe « Centre aquatique » – Décision modificative n° 2
5. Fonds de concours 2022 - Attribution à la Commune de Saint Hilaire le Vouhis
6. Budget principal - Ordures ménagères - Admission en non-valeur pour créances admises en non-valeur
7. Budget principal - Ordures ménagères - Admission en non-valeur pour créances éteintes
8. Budget SPANC - Admission en non-valeur pour créances admises en non-valeur
9. Subventions aux associations pour l'exercice 2022
10. Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) – Fixation du coefficient multiplicateur - 2023
11. Attribution de compensation – Commune de Chantonnay - Modifications
12. Renouvellement du bail de la gendarmerie
13. Rapport égalité Hommes Femmes et plan d'actions

Culture Jeunesse Familles

14. Centre aquatique L'ODYSS : Tarification pour les collèges et les lycées
15. Dispositif d'aide à la formation B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

Développement économique et Emploi

16. Achat de parcelles en continuité du parc d'activités Pierre Brune à Chantonnay
17. Subvention à l'association « Nature et Vie Vendée »

Tourisme Communication

18. Base de loisirs de Touchegray - Principe d'une exploitation par une Délégation de Service Public

... / ...

Environnement et développement durable

Volet : Environnement

19. Projet Alimentaire Territorial – Validation du plan d’actions

Volet : Aménagement

20. Constitution d'un Référentiel Topographique à très Grande Echelle (RTGE) sur des Communes du Département de la Vendée
21. Gestion du Référentiel Topographique à Grande Echelle (RTGE)
22. Convention cadre pour l’instruction des autorisations d’occupation et d’utilisation du sol

Questions diverses

Informations : publicité des actes des collectivités

LA PRÉSIDENTE,

Isabelle MOINET